

REGLEMENT DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL

OBJET DU CONCOURS

- 1/ entretenir la magie de Noël et les traditions liées aux fêtes de fin d'année
- 2/ récompenser l'esprit de Noël des Upians

Pour participer, les habitants d'Opio sont invités à décorer fenêtres, balcons, terrasses, jardins, portail et vitrines !

CATEGORIES DU CONCOURS

- Immeuble (terrasses et balcons)
- Maisons (façades/portail/porte)
- Vitrines des commerçants

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une seule inscription par foyer upian.

Pour s'inscrire, contacter Frédérique au 06.50.50.18.22 ou envoyer un mail à concoursnoelopio@gmail.com du 1^{er} au 15 décembre.

Il faudra préciser votre nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone et catégorie dans laquelle vous concourez.

Les illuminations doivent être visibles de la rue de la tombée de la nuit jusqu'à 22h.

COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, des élus de la commune et des membres du comité des fêtes.

DATES DU CONCOURS

Inscription du 1^{er} au 15 décembre

Concours du 16 décembre au 31 décembre

CRITERES DE JUGEMENT

- Effet waouh
- Harmonie des couleurs
- Qualité de la mise en scène

Bonus si utilisation d'illuminations leds ou solaires

Bonus si déco à thème ou originalité

DROIT A L'IMAGE

La participation implique le consentement et l'autorisation donnés aux organisateurs de photographier et de publier la photo sur le site de la mairie, dans la newsletter et dans la feuille d'Opio.

RESPONSABILITE ET SECURITE

Les illuminations seront sous la responsabilité des participants et selon les normes en vigueur. La mairie dégage toute responsabilité en cas de dommage.

ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'inscription au concours entraîne l'acceptation sans réserve du règlement et des décisions prises par le jury.

ATTRIBUTION ET REMISES DES PRIX

Le gagnant de chacune des 3 catégories gagnera un panier garni.

Début janvier, les lauréats seront invités à une cérémonie de remise des prix en présence de monsieur le Maire.